

Procès-verbal du Conseil d'Administration n°35 de l'association Villeneuvois à vélo
réuni le 25 mars 2026 chez Francis.

La séance est ouverte à 17 h 10.

	Présent·e	Excusé·e	Absent·e
Gaston BOSCH		X	
Francis CAZEILS	X		
Adrien CHAUD	X		
Émilie FALCONNIER		X	
Claude GUÉRIN	X		
Faustine LAMARD		X	
Florentin L'HOMMEDÉ	X		
Alexis LEFEBVRE	X		
Annick MARQUET	X		
Chelo RODRIGUEZ	X		
Françoise RISS-CAZEILS	X		

L'ordre du jour est le suivant :

I – Approbation du PV du précédent CA

II – Élection du bureau

III – Nomination d'un nouveau référent pour l'antenne VéLot

IV – Conséquences pour l'association

V – Organisation de l'Assemblée Générale 2026

Validation de l'ordre du jour

Recrutement de nouveaux administrateurs à l'issue de l'AG

I – Approbation du PV du précédent CA

Le Conseil d'Administration **approuve** à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 24 février 2026.

II – Élection du bureau

Le Conseil d'Administration **acte** la démission de Florentin L'Hommedé pour raisons professionnelles, à l'issue de ce CA. Le Conseil d'Administration le remercie chaleureusement pour son investissement sans faille pour Villeneuvois à vélo pendant trois ans.

Florentin ayant le poste de vice-président, nous devons réélire un nouveau bureau, chargé de la vie courante et des opérations quotidiennes de l'association. Ce bureau sera de toute façon renouvelé à l'issue de l'AG 2026.

Le Conseil d'Administration élit le bureau comme suit :

- **Président** : Adrien Chaud ;
- **Vice-présidente** : Faustine Lamard ;
- **Secrétaire** : Gaston Bosc ;
- **Trésorière** : Annick Marquet ;
- **Trésorier adjoint** : Francis Cazeils.

III – Nomination d'un nouveau référent pour l'antenne VéLot

Lors de sa réunion du 13 juillet 2023, le Conseil d'Administration de Villeneuvois à vélo a approuvé la création d'une antenne sous le nom de « VéLot », sur le territoire « Vallée du Lot : entre Le Temple-sur-Lot et l'embouchure du Lot à la Garonne ». Son référent était Florentin L'Hommedé.

Florentin L'Hommedé ayant démissionné de ses fonctions à Villeneuvois à vélo, il est proposé avec son accord de nommer Faustine Lamard référente de l'antenne VéLot.

Vu les statuts de l'association,

Considérant la nécessité de nommer un nouveau référent ou une nouvelle référente pour l'antenne VéLot,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des personnes présentes (**8 personnes**), propose de désigner Faustine LAMARD référente de l'antenne auprès du Conseil d'Administration.

IV – Conséquences pour l'association

La démission de Florentin L'Hommedé emporte des conséquences pour l'association, en termes de plaidoyer et de représentation. À court terme, l'organisation de l'Assemblée Générale 2026 s'en retrouve modifiée avec Faustine qui co-animera l'AG avec Adrien. Sur le moyen terme, l'association pourra s'impliquer dans moins d'événements et surtout de réunions que l'an dernier. Le recrutement de nouvelles personnes au CA va devenir clé pour maintenir l'investissement de Villeneuvois à vélo dans le plaidoyer vélo en vallée du Lot.

V – Organisation de l'Assemblée Générale 2026

Validation de l'ordre du jour

L'Assemblée Générale 2026 aura lieu le vendredi 24 avril à 18 h 30 à la Maison de la Vie Associative.

Adrien a redécouvert que nos statuts prévoient que « *l'ordre du jour de l'Assemblée Générale est fixé par le Conseil d'Administration, sous réserve d'amendements de dernière minute ratifiés par l'Assemblée* ».

Adrien propose donc l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral, rapport d'activité 2025
- Rapport financier 2025
- Rapport d'orientation 2026
- Présentation de la nouvelle identité graphique de l'association
- Adoption du règlement intérieur modifié de l'association
- Élection des membres du Conseil d'administration
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration approuve **à l'unanimité** cet ordre du jour.

Recrutement de nouveaux administrateurs à l'issue de l'AG

Trois personnes se proposent de candidater pour le CA lors de l'AG. Adrien les invite pour notre prochain CA. De même, nous avons rencontré deux personnes souhaitant créer une antenne en Fumélois, et nous avons été contactés pour une personne souhaitant s'investir dans le plaidoyer à Sainte-Livrade. S'il est trop tôt pour les intégrer au CA, ces personnes pourront être des pistes pour l'avenir.

La réunion se termine à 17 h 45.

Prochain CA : **vendredi 3 avril, 19 h**, chez Francis.